



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 22.01.19

#Objet : Interpellation citoyenne concernant les nouvelles normes en vue du déploiement de la 5 G.#

Séance publique

Cette interpellation est motivée par la nécessaire prudence technologique qui est une des positions phare de notre groupe « **Nosvotes, collectif d'action écologique anti productiviste de Boitsfort** ». Une position qui se retrouve également dans le programme du parti Écolo.

La position de notre collectif repose à la fois sur des raisons de santé publique et la nécessité de choisir une société où les technologies sont au service de l'humain et non l'inverse. Les favoriser, c'est contribuer au développement d'un modèle auquel nous nous opposons : celui de la compétition, de la rentabilité à tout prix, du pouvoir de l'entreprise sur l'humain.

Nous refusons également une société soumise à des impératifs de vitesse, d'immédiateté qui participent à la destruction du lien social.

Plus largement, nous pensons que l'adhésion sans discernement à ces nouvelles technologies ne va pas sans une atteinte à nos libertés individuelles, entraîne une dépendance (cyberaddiction) et creuse un fossé social déjà bien réel.

En outre, notre souci écologique nous invite à nous questionner quant à l'utilité de chaque apport technologique : internet et les réseaux sociaux consomment une énergie équivalente au trafic aérien ! Par ailleurs, au coût sanitaire de la téléphonie sans fil s'ajoute l'impact économique et environnemental par l'exploitation illégale et meurtrière des ressources minières (notamment le coltan, en République démocratique du Congo) indispensables à la fabrication des téléphones portables. Favoriser le déploiement de la 5G c'est clairement se rendre complice de ce pillage.

La récente décision du gouvernement régional bruxellois en matière de normes d'émission pour les communications sans fils nous amène à vous exprimer notre opposition à cette technologie et notre détermination à faire valoir notre droit à un environnement sain.

Cette hausse des normes augmente de manière toujours plus exponentielle la pollution électromagnétique. Nous sommes passés d'une norme de 3,5 V/m en 2014 à 6 V/m pour arriver aujourd'hui à 14,5 V/m. Nombre de scientifiques parmi les plus reconnus tirent la sonnette d'alarme depuis des années déjà. Et bien qu'il n'y ait pas de consensus absolu sur le sujet, il y a suffisamment d'inquiétude dans le milieu

scientifique[1] pour qu'on entende le terme de prudence dans son sens le plus élevé(voir note bas de page 1).

Nous n'allons pas développer ici le contenu de ces points de vue scientifiques. Vous trouverez en fin de cette interpellation une liste non exhaustive de plusieurs appels ainsi que nombre d'études tant de la communauté scientifique que médicale issus de plusieurs pays différents.

Aujourd'hui, les effets biologiques sur la santé dus aux émissions des ondes électromagnétiques sont constatables. Les conséquences de ces effets sont variables en fonction de l'état des personnes : elles mettent en péril la santé des plus fragiles (suivant l'âge, l'état de santé, etc).

Nous savons que, lors de la précédente mandature, le pouvoir communal a entrepris des démarches et s'est montré vigilant concernant la délivrance des permis d'antennes. Cependant, au regard du mépris de notre gouvernement régional tant en ce qui concerne les risques sanitaires encourus par sa population que le respect du cadre législatif, nous demandons davantage à notre pouvoir communal.

Nous vous demandons d'agir pour protéger votre population boitsfortoise[2].

Nos demandes :

- Qu'aucune partie du territoire de la commune ne puisse servir de zone test avant même que la nouvelle législation ne soit effective.
- Qu'en vertu du principe de précaution, notre autorité communale utilise son pouvoir de police administrative pour réglementer voire interdire le déploiement de la 5G sur son territoire et ce au nom de la protection de la santé publique. En effet, selon ce principe, le doute relatif au caractère nuisible d'une technologie peut suffire pour décider de limiter son développement, cela dans l'intérêt de la population. (voir avis <http://www.uvcw.be/articles/3,774,2,0,2728.htm>)
- Par conséquent, que la commune reprenne son droit à garantir un environnement sain pour sa population en promulguant et appliquant une norme communale pour les antennes installées et à venir sur son territoire pour que l'ensemble de celles-ci ne dépassent jamais 3v/m à l'extérieur et 1v/m à l'intérieur (recommandation du Conseil supérieur de la santé), comme la région s'y était engagée avant 2014. Ainsi, notre commune deviendra un modèle pour l'Europe comme la Région de Bruxelles l'était avant 2014 (v. note 2 bas de page).
- Pour ce faire, il est nécessaire de créer un service au sein de la commune qui veille à l'application de cette norme. Ce service devra être rendu par une personne compétente et prudente en matière d'émission.
- Il serait également utile de créer un groupe de travail avec des personnes de la commune et des personnes particulièrement électrosensibles pour réfléchir aux dispositions et dispositifs qui peuvent être mis en place au sein d'une commune pour protéger de telles personnes.

Les appels:

- Dès 2002: appel de Fribourg: des dizaines de médecins allemands et autrichiens.
- Suivi d'une vingtaine d'appels allant dans le même sens de médecins en France, Italie, Suisse, Finlande, Irlande, Russie ... et Belgique (pétition émanant de pédiatres flamands, initiée à l'AZVUB)
- Appel de 180 Scientifiques, médecins et groupes de citoyens pour un moratoire 5G (www.5Gappeal.eu)
- Version Française de l'Appel de +180 Scientifiques pour un moratoire 5G

Les avis du CSS Belge recommandant une norme à 3V/m et son maintien:

- Avis du Conseil Supérieur de la Santé N° 8519 février 2009
- Avis du Conseil Supérieur de la Santé N° 8927 octobre 2014

Compilation d'études et appel à la modération par des groupes de scientifiques:

- "5G : des Risques inconsidérés pour la Santé et l'Environnement" Rapport d'Ondes.brussels
- Étude BioInitiative (2012)

Etudes scientifiques compilées:

- Étude Interphone (OMS-2012)
- Sur les 14 études épidémiologiques relatives aux antennes relais publiées dans le monde en 2009, 10 indiquent des risques sur la santé (2009)
- Exposition des enfants aux radiofréquences : pour un usage modéré et encadré des technologies sans-fil (ANSES-2016)

Pour des listes d'études:

- Voir le site de Teslabel où le lien "études scientifiques" est régulièrement mis à jour et bien documenté (photos et références des revues qui publient les études,...)
- Les références des 600 études compilées par le groupe "Bio initiative"
- Les références pp.35 à 41 du rapport d'Ondes.brussels "5G: des risques inconsidérés pour la santé et l'environnement" - novembre 2018.

[1] À titre d'exemple, ce n'est qu'aujourd'hui qu'il semble y avoir un consensus sur le dérèglement climatique (remis en cause régulièrement par ailleurs), alors que, depuis plusieurs années déjà, les dégâts engendrés par la non prise en compte de ce phénomène se soldent par des coûts humains, écologiques et financiers considérables.

[2] Il existe un précédent notable en cette matière. Le conseil municipal de Mill Valley, une petite ville située à proximité de la Silicon Valley, à quelques kilomètres au nord de San Francisco, a voté à l'unanimité au mois de septembre 2018 une ordonnance destinée à bloquer efficacement le déploiement des émetteurs 5G dans les zones résidentielles de la ville. Grâce à cette ordonnance d'urgence, qui permet au conseil municipal d'édicter immédiatement des règlements qui affectent la santé et la sécurité de la communauté, les restrictions et interdictions seront mises en vigueur immédiatement.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 23 janvier 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Olivier Deleuze